

## Bilan de l'emploi des crédits pour l'année 2011 du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

Dotation totale de Paris en 2011 : 1 372 000 €, en augmentation de 9,4% par rapport à 2010 (1 254 000 €). 78 projets ont été financés, notamment :

- Les actions de prévention de la délinquance « tout public » et les actions visant à renforcer le lien social et la citoyenneté représentent la part la plus importante des financements, soit 30% de l'enveloppe et 40% des actions. Celles-ci bénéficient principalement aux personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et démontrent la volonté de l'Etat de mener un travail de fond dans ces quartiers
- Les actions spécifiquement destinées aux mineurs représentent 24% des financements et 14% des actions. Il s'agit de la lutte contre le décrochage scolaire (7%) et de la lutte contre la délinquance des mineurs (17%).
- La prévention de la récidive représente 23% des financements. Il s'agit d'actions concernant des personnes sous main de justice, mises en œuvre majoritairement à la demande du SPIP et de la PJJ de Paris
- Enfin, les victimes bénéficient de 21% des financements (19% des actions), hors unités médico-judiciaires (UMJ), financées par ailleurs. Il s'agit de permettre l'écoute et l'accompagnement des victimes de violences.

### **Répartition des crédits par thématique :**

